

Inscription à une action de sensibilisation

L'INSCRIPTION SE FAIT EN TROIS TEMPS :

je me connecte à mon [espace personnel](#) sur le site des JDD (au besoin, je crée mon compte)

je remplis le [formulaire d'inscription](#) à l'action de sensibilisation,

puis je dépose l'ensemble des documents (cf en bas de page) [sur la plateforme](#).

La validation ne peut se faire qu'une fois les documents reçus : trame pédagogique, demande de subvention et devis de l'intervenant (voir modèles en bas de page).

Attention, toute intervention effectuée en classe ou sur site sans réception au préalable de la réponse officielle de Bordeaux Métropole ne sera pas subventionnée par le dispositif des Juniors et restera à la charge de l'école. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Documents:

 [Modèle de demande de subvention](#)

 [Trame pédagogique en .doc](#)

 [Trame pédagogique en .pdf](#)